

les Européens et les étrangers ne relèveront plus désormais que de la justice française.

La France fera une situation honorable à vos anciens souverains, qui peuvent compter sur la sympathie et la déférence du Gouverneur.

Personne ne sera troublé dans la pratique de sa religion, et vos ministres continueront à exercer en toute sécurité le culte auquel vous êtes attachés.

J'accorde enfin le pardon à tous ceux qui ont été condamnés par suite des récents événements politiques survenus dans quelques localités.

Tous peuvent rentrer dans leurs maisons; ils ne seront pas inquiétés, s'ils se conduisent à l'avenir comme doivent le faire ceux qui respectent la loi.

Encore quelques mois et vous comprendrez mieux le but que la France poursuit à votre égard. Vous verrez que ce que nous voulons est tout pour votre bien.

Nous voulons donner à vos enfants une instruction solide qui fasse d'eux des hommes utiles à leur famille, à la société, à leur nouvelle Patrie.

Nous voulons développer le bien-être chez vous, vous faire aimer l'aisance qui s'obtient par un travail honnête, créer des routes pour l'exploitation de vos produits, assainir vos districts, vous placer, en un mot, sur un pied d'égalité avec les autres pays civilisés.

Toutes les terres vous appartiennent et n'appartiennent qu'à vous seuls. Nous entreprendrons prochainement la délimitation de la propriété, qui, selon vos lois et vos coutumes, revient à chacun. Ce sont vos juges, vos toobita qui procéderont à cette opération, où chacun de vous défendra ses intérêts devant le conseil de son district, car notre devise est : « Justice et Progrès pour tous. »

Aimez donc la France, votre nouvelle Patrie, et défendez son drapeau, à l'abri duquel vous êtes certains de toujours trouver sécurité et protection.

Vive la République!

Vive la France!

Signé : TH. LACASCADE.